



LA DOMICILIATION BANCAIRE OU POSTALE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

- 1- Je soussigné(e), autorise ma banque/poste à prélever de mon compte courant les montants des factures d'électricité et de gaz présentées par la STEG et correspondant à la référence d'abonnement ci-dessous mentionnée.
- 2- La STEG doit me présenter, pour information, un avis de débit 15 jours avant la date de prélèvement.
- 3- Je me réserve le droit de contester le montant de la facture, de demander des explications et d'émettre des réclamations.
- 4- La STEG s'engage à me rembourser en cas d'erreur, même si le prélèvement est déjà effectué.
- 5- Ce mode de paiement (la domiciliation) peut être annulé par l'une des deux parties à tout moment.
- 6- En cas d'impayé, la STEG se réserve le droit d'appliquer le processus de relance et le cas échéant la suspension de la fourniture de l'énergie et ce conformément au cahier des charges de l'entreprise.

Références de l'abonnement :

Nom du titulaire de l'abonnement :

Adresse de correspondance :

Code postal :

Numéro de la CIN : Adresse E-mail :

Téléphone : Domicile : Bureau : GSM :

RIB OU RIP:

Banque/ONP:

Agence :

Signatures

....., le.....

Nom et matricule de l'intervenant

.....
.....

Signé STEG (Visa de l'intervenant)

....., le.....

Signature du client

....., le.....

Accord de la banque/ONP
(Visa et cachet)